



Wallonie

Dossier n° : U 2022001

Commune de CHAUDFONTAINE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

ÉTABLISSEMENTS CONTENANT DES INSTALLATIONS OU ACTIVITÉS CLASSÉES EN VERTU DU DÉCRET DU 11 MARS 1999
RELATIF AU PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le Collège communal, fait savoir :

- qu'il est saisi d'une demande de **permis unique pour le renouvellement du permis pour une entreprise de stockage, location et entretien de matériel de chantier de classe 2.**
- que **le projet n'est pas soumis à étude d'incidences sur l'environnement** par décision du 19 septembre 2022 des Fonctionnaires technique et délégué.

Le demandeur est la société BAM Mat SRL dont le siège est situé Avenue Antoon van Oss 1 bte 2 à 1120 BRUXELLES.

Le terrain concerné est situé **Rue Joseph Deflandre 2 à 4053 CHAUDFONTAINE (Embourg)** et cadastré **Division 3 - section A numéros 126 R ; M2 ; P2 ; S2 ; R2 et Division 24 - section B numéros 40 P21 ; C22 ; B28.**

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, Service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire 14, 4053 Embourg

- Les lundis, mardis, mercredis ouvrables, de 8h à 12h ;
- Les jeudis ouvrables, de 13h à 17h ;
- Une permanence se tiendra les jeudis de 17h à 20h.

Pour les consultations jusqu'à 20 heures, rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès du service de l'Urbanisme au 04/361.54.80.

L'enquête publique est ouverte le 7 octobre 2022 et clôturée le 21 octobre 2022.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Commune de CHAUDFONTAINE, service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@chaudfontaine.be ;
- remises à Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme, à l'Administration Communale de Chaudfontaine, 1er étage, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **Enquête publique – U2022001 – Joseph Deflandre, 2 à 4053 Embourg.**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de Monsieur Michel LAMBINON, Premier attaché – Conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme ou à l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 21 octobre 2022 à 11 heures à l'Administration Communale de Chaudfontaine, service de l'Urbanisme.

La personne chargée de donner des explications sur le projet est l'agent communal dont le bureau se trouve à l'accueil du service de l'Urbanisme, avenue du Centenaire, 14 à 4053 Embourg.

A Embourg, le 28 septembre 2022

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général,

Pour le Bourgmestre,
L'Échevin délégué,

Laurent GRAVA.

Dominique VERLAINE.